



8 mars : Journée internationale des droits des femmes

1) La véritable histoire du 8 mars

Les manifestations de femmes ouvrières qui se déroulent à Petrograd en 1917 amorcent la révolution russe.

Une initiative du mouvement socialiste

« C'est en août 1910, à la II^e conférence internationale des femmes socialistes, à Copenhague, à l'initiative de Clara Zetkin, militante allemande, qu'a été prise la décision de la célébrer ». La date du 8 mars n'est pas avancée, mais le principe est admis : mobiliser les femmes « en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dotées de la conscience de classe ». La Journée des femmes est donc l'initiative du mouvement socialiste et non du mouvement féministe pourtant très actif à l'époque.



AKG-IMAGES

C'est **Clara Zetkin**, une enseignante, journaliste et femme politique allemande, qui est la réelle instigatrice de la Journée internationale des femmes.

Quelques années plus tard, la **tradition socialiste** de la Journée internationale des femmes subit le contrecoup du schisme ouvrier lié à la III^e Internationale. C'est en Russie que la Journée des femmes connaît son regain : en 1913 et en 1914, la Journée internationale des ouvrières y est célébrée, puis le 8 mars 1917 ont lieu, à Petrograd (aujourd'hui Saint-Pétersbourg), des manifestations d'ouvrières que les bolcheviques désignent comme le premier jour de la révolution russe. Une nouvelle tradition est instaurée : le 8 Mars sera dès lors l'occasion pour les partis communistes de **mobiliser les femmes**. Après 1945, la Journée des femmes est officiellement **célébrée dans tous les pays socialistes**.

2) **Égalité des sexes** : où en sommes-nous actuellement ?

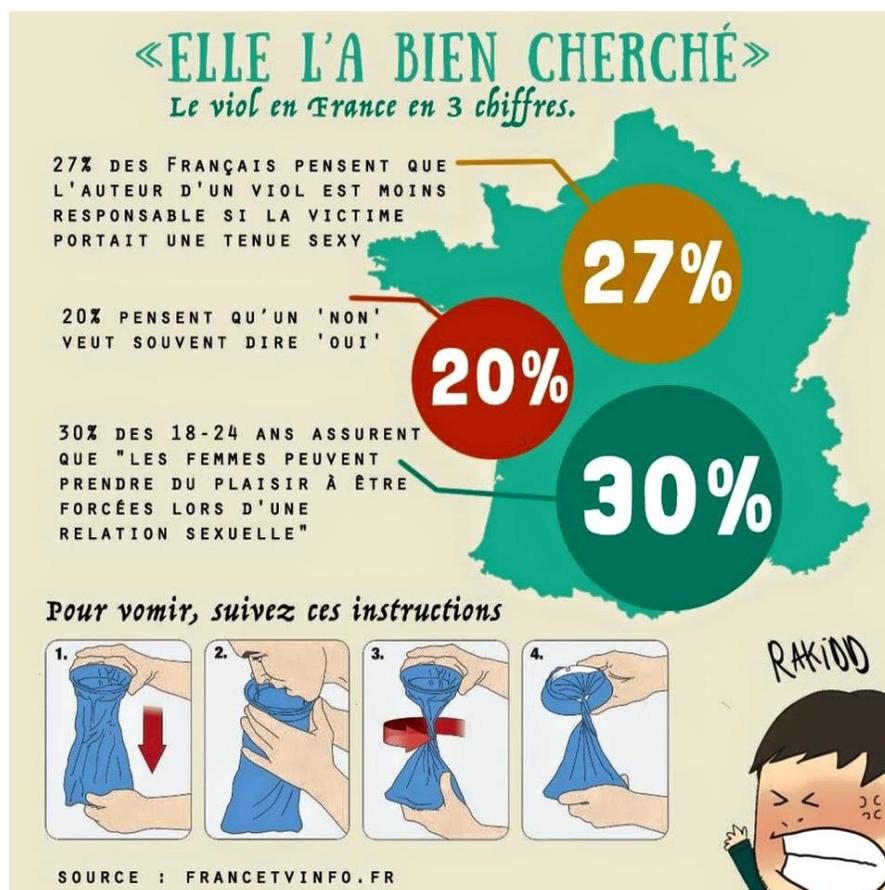
Infographie fournie par l'ONU Femmes : cliquez sur le lien

<http://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2015/9/infographic-gender-equality-where-are-we-today#sthash.w8ECLVCX.dpuf>

3) Des mentalités à changer :

A visionner : « le dessous des cartes » Arte, sur le droit des femmes (12 mns)

<http://ddc.arte.tv/>



Les femmes «sont quand même là pour faire des enfants »

Lire l'article de Libération :

http://www.liberation.fr/france/2016/03/05/le-senateur-lr-jean-francois-mayet-remporte-le-prix-de-macho-de-l-annee_1437709

4) Des initiatives :

Création d'une fondation des femmes :

<http://fondationdesfemmes.org/>

Création d'une maison des Femmes : (vidéo)

<http://www.lejdd.fr/Societe/VIDEO-Je-reve-qu-un-jour-il-n-y-ait-plus-be-soin-de-la-journee-des-femmes-775989>

5) Les avancées du **Parti socialiste** :

A lire : "Les droits des femmes et l'égalité réelle, un combat essentiel" par Claude Roiron, secrétaire nationale chargée des droits des femmes

<http://www.parti-socialiste.fr/comprendre/republique-democratie-droits-et-devoirs/les-droits-des-femmes-et-legalite-reelle-un-combat-essentiel/>

5) L'avenir du droit des femmes ?

Il faut, à l'évidence, **passer par la législation** pour tendre vers l'égalité, voire l'équité.

L'équité est un sentiment de justice naturelle et spontanée, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun, sans qu'elle soit nécessairement inspirée par les lois en vigueur. Ce sentiment se manifeste, par exemple, lorsqu'on doit apprécier un cas particulier ou concret sans se laisser guider par les seules règles du droit. C'est une forme de justice qui prend plutôt en considération l'esprit de la loi que la lettre, pour en tempérer les effets ou la faire évoluer si, comme dit Aristote, "elle se montre insuffisante en raison de son caractère générale".

L'équité est donc un état d'esprit qui veut aller au-delà de ce qui est juste sur le plan légal et **peut donc s'opposer à la loi** lorsque celle-ci présente des lacunes ou s'avère inadaptée, voire injuste.

En matière politique ou économique, **l'équité est le principe qui conduit à corriger des inégalités** que subissent des personnes ou des groupes défavorisés (exemple : le commerce équitable).

En matière sociale, une répartition équitable ne correspond pas à l'égalité au sens strict. C'est une "juste mesure", un équilibre, qui permet de rendre acceptable une forme d'inégalité lorsque l'égalité ne serait pas acceptable.

Conclusion : Le 8 mars n'est **pas** la fête de la Femme. Ce doit être le début d'un combat, d'un engagement au service de l'égalité, car c'est de cela qu'il s'agit. C'est dans cette optique que je propose **une première rencontre** avec tous ceux qui se sentent impliqués. Dans un premier temps, pour faire le point sur les objectifs à atteindre, puis sur les actions à entreprendre pour y parvenir.

Envoyez-moi un mail pour m'indiquer si vous souhaitez faire partie de ce groupe de travail. Je vous transmettrai ensuite une date de réunion.

Au plaisir de vous retrouver, pour un travail efficace dans une ambiance conviviale.

Nadia Faveris

Secrétaire fédérale aux droits des femmes

nfaveris@gmail.com